



COMMUNE DE LA CHAUX

RAPPORT

DE GESTION 2011



Monsieur le Président,
Mesdames et Messieurs les Conseillers,

Conformément aux dispositions légales, à savoir :

- Art. 86 du Règlement du Conseil Général de la commune de La Chaux
- Loi du 28 février 1956 sur les communes

La Municipalité a le plaisir de vous présenter son rapport sur la gestion de l'année 2011.

Activité de la Municipalité

2011 année de transition qui aura vu des changements à la Municipalité suite au renouvellement de vos autorités lors des élections du 11 mars. Les départs annoncés de Mary-José Magnenat et de Jacques Chanson, après de longues années au sein de l'exécutif, auront permis l'entrée en fonction dès le 1^{er} juillet de MM. Dominique Guex et Pascal Rossy. Ces deux points seront repris plus tard dans le présent document.

Mais cela n'aura pas eu de conséquences sur la gestion des dossiers courants, ainsi que les dossiers de fonds. Ceux-ci ont pu être traités dans de bonnes conditions et la collaboration interne saine.

Comme les années précédentes, nous nous sommes réunis 49 lundis soir pour les affaires courantes et ce, pour une durée moyenne de séance de l'ordre de 2h30 sans changement. L'occupation moyenne est en légère hausse, à savoir de 12h par semaine et par municipal (25% d'un ETP), et de 25h pour la syndication (40% ETP). Le nombre de pièces officielles traitées, 402 pièces au total, est en légère augmentation.

Administration

Le poste administratif est stable, en regard des dernières années. Le taux d'occupation est en légère augmentation au vu de l'arrivée de deux nouveaux municipaux devant prendre en main leurs dicastères tout d'abord, mais également par un démarrage sur les chapeaux de roues de la nouvelle législature. Relevons que secrétariat et bourse communale sont bien sollicités et que nous nous félicitons de pouvoir compter sur deux collaboratrices très engagées dans leurs fonctions.

Notre site internet est régulièrement mis à jour et les informations diverses entre culture, animations de toutes sortes et également officielles sont appréciées de nos visiteurs. Par devoir d'information, les préavis Municipaux, procès-verbaux du Conseil Général, sont régulièrement ajoutés, tout comme le rapport annuel de gestion, complété par le rapport de la législature 2006-2011.

Finances

Espérons-le, une nouvelle fois n'est pas coutume, nos comptes bouclent sur un exercice déficitaire certes minime, puisque de 134.38 francs, mais démontrant bien la pression actuelle sur la bourse communale. Les coûts de travaux de modérations du trafic vont peser lourdement sur nos finances, mais selon nos engagements envers le Conseil Général et la Commission de gestion, nous mettrons tout en œuvre pour tenir nos engagements en vue d'abaisser notre taux d'endettement dans les délais. Divers cumuls tels que le retour de la péréquation et des droits de mutations non budgétés ont allégés nos résultats et donné lieu, malgré tout, à quelques amortissements supplémentaires. La passation entre Mme Magnenat et M. Guex s'est faite en douceur, et très vite notre nouveau Municipal des finances a pu mesurer l'entier de la tâche qui l'attendait et ce, avec tout le sérieux qui le caractérise.

Affaires sociales

Dicastère relativement calme grâce à une situation économique stable, la facture cantonale liée à ces prestations importantes pour nous tous ne pèse cependant pas moins qu'à l'accoutumée sur nos comptes annuels.

Routes

Voici un gros chapitre de l'histoire de notre village qui s'écrit. Lors du Conseil Général du 7 juin 2011, le préavis pour le crédit de réalisation des travaux de réaménagement et de modération du trafic a été accepté par 42 voix contre 14 et ce, à bulletin secret. Les enjeux à long terme pour notre communauté semblent avoir fait le poids lors de la décision du Conseil. De fait, les travaux ont débutés mi-septembre et se sont arrêtés pour la pause hivernale à mi-décembre. Le premier tronçon des travaux a pu être réalisé et l'avance prise démontre le sérieux de l'entreprise Colas qui a remporté la mise au concours publique de la soumission.

Urbanisme

Suite à des fortes divergences et une perte de confiance envers notre urbaniste, la Municipalité a décidé d'en changer. Décision délicate, mais qui devra à terme porter ses fruits. En effet, notre nouvel urbaniste a très rapidement pris le dossier en main et des bonnes relations ont été tissées entre les trois acteurs que sont la commune, le SDT et notre mandataire. En revanche, pour ce qui concerne les améliorations foncières et le cadastre informatique, nous sommes arrivés à la fin de ces deux dossiers. Une fête villageoise pour la dissolution du syndicat des améliorations foncières aura lieu dans le premier semestre 2012.

Bâtiments

Des fuites dans la cuisine de l'auberge nous ont obligés à prendre le taureau par les cornes et à mettre sur pied au plus vite des travaux de réfection de l'étanchéité du toit plat du bâtiment. Nous avons la chance d'avoir un aubergiste doté d'un caractère souple et qui a compris les difficultés que nous avons rencontrées. Mais nous sommes soulagés d'avoir pu mener à temps les travaux pour gêner au minimum l'exploitation de la cuisine. M. Dufour, Municipal vous informe que le reste des bâtiments communaux n'apporte pas de commentaire particulier.

Service du feu

La mue cantonale des corps locaux de pompier continue selon le calendrier imposé par l'ECA. Aucun autre commentaire, si ce n'est une certaine inquiétude face à l'avenir.

Parcs et promenades

La place de jeux des Pâquis a pu être rénovée et remise à neuf, pour la plus grande joie des enfants et des parents. Depuis son inauguration, la fréquentation est bonne et aucun problème particulier n'est à signaler.

STEP

Les travaux de remplacement du tamis presse seront effectués sans tarder, afin d'éviter tout problème de pollution. Une demande de crédit sera déposée prochainement à cet effet. La pompe principale a été également changée et a amélioré la gestion du débit.

Déchetterie

Poste stable et sans grandes variations. La population de La Chaux est attentive au tri de ses déchets, malgré une légère stagnation du taux de recyclage, mais dépassant déjà les objectifs cantonaux comme ces dernières années. Des travaux d'entretien dans le bâtiment ont été réalisés, tant pour la sécurité de l'édifice, que pour la praticité d'emploi des lieux. Il est important de prendre en compte que de grands changements sont également en vue pour l'an prochain, avec la mise sur pied de la taxe au sac, changement de fond et de mentalité dans le domaine. La région et peut-être le canton dans son entier mettront cette taxe qui se veut équitable pour chaque personne et surtout répondra enfin à la loi Fédérale en la matière. M. Meylan, Municipal aura à cœur de mettre sur pied cette importante mutation et vous informera en temps voulu.

Service des Eaux

Un groupement à huit communes s'est formé suite à l'étude régionale de distribution de l'eau. Un réservoir sera construit sur la commune de Cuarnens au lieu dit « Vy de Mauraz », projet ambitieux que le Conseil Général a décidé de rallier lors du conseil de juin 2011, dernier conseil de Jacques Chanson longtemps municipal des eaux et heureux d'avoir pu mener à terme cette étude dans le cadre de sa fonction. Pascal Rossy, nouveau municipal en charge du dicastère, s'est rapidement attelé à ce dossier, afin de vous en rendre compte au fur et à mesure de son avancement.

Conclusions

La Chaux a vécu une année 2011 relativement calme sur le plan de la gestion, mais mouvementée au niveau politique. Le renouvellement des autorités aura vu, comme décrit plus haut, le départ de deux municipaux dévoués de longue date aux tâches communales, puis l'arrivée de forces vives en vue des grands travaux de modérations du trafic. Une fête de départ, dont la météo parfaite a encore agrémenté le programme de la journée, a permis de remercier les Municipaux sortant comme il se devait et de marquer ces changements dans la gestion communale.

Vos deux équipes de Municipalité ont œuvré à la bonne marche de votre village et ont tout mis en œuvre pour être à l'écoute de sa population.

Pour votre syndic, la tâche importante de créer une équipe soudée aura été facilitée par l'esprit d'ouverture qui règne au sein de votre Municipalité. L'ambiance est saine et franche, nous permettant de travailler main dans la main et d'une seule voix. Je gage que cela perdurera tout au long de la législature et saura faire durer, à notre village, sa renommée actuelle.

Mais il est important que toutes et tous soient conscients des défis qui attendent notre commune et la région du District de Morges. Ces défis nous les surmonteront avec vous et pour vous, sachant que la Municipalité est à votre disposition et à votre écoute.

La Municipalité invite les membres du Conseil Général de La Chaux à prendre acte du présent rapport.

Le Syndic

La Secrétaire



La Chaux, le 13 mai 2012